

ACTION URGENTE

UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS EN DÉTENTION

Anar Mammadli, défenseur de renom des droits humains et de l'action climatique, a été arrêté le 29 avril 2024 par les autorités azerbaïdjanaises sur la base de fausses accusations, dans le cadre d'une répression continue contre les militant·e·s de la société civile. Le 30 avril 2024, il a été placé en détention provisoire, accusé de complot en vue d'introduire illégalement de l'argent dans le pays. S'il est reconnu coupable, il encourt jusqu'à huit ans d'emprisonnement. Les charges retenues contre lui sont fabriquées de toutes pièces et les poursuites dont il fait l'objet constituent semble-t-il des représailles pour ses critiques à l'égard du gouvernement, ainsi que pour ses activités militantes.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Président de l'Azerbaïdjan

Ilham Aliyev

Office of the President of Azerbaijan

19 Istiqlaliyyat Street

Baku AZ1066, Azerbaïdjan

Courriel : office@pa.gov.az

Monsieur le Président,

Je vous écris pour demander la libération immédiate et inconditionnelle du défenseur des droits humains **Anar Mammadli**, qui est incarcéré au Centre de détention n° 1 de Bakou sur la base d'accusations fabriquées de « complot en vue d'introduire illégalement de l'argent dans le pays » en vertu de l'article 206.3.2 du Code pénal azerbaïdjanais. S'il est reconnu coupable, il risque jusqu'à huit ans d'emprisonnement.

Après son arrestation le 29 avril 2024, les forces de l'ordre ont effectué des descentes simultanées au domicile d'Anar Mammadli et chez ses parents, et ont saisi des documents, des ordinateurs portables et des clés USB. Ses proches pensent qu'il est possible que les autorités aient déposé subrepticement sur place des sommes d'argent d'un montant inconnu.

Anar Mammadli est un défenseur des droits humains de premier plan qui est président du Centre de surveillance des élections et d'études de la démocratie, et cofondateur de l'Initiative pour un climat de justice en Azerbaïdjan. Il a par ailleurs ouvertement critiqué les autorités azerbaïdjanaises, et œuvré pour les droits humains et la justice climatique en prévision de la COP29.

Son arrestation suit un schéma d'utilisation abusive de la justice pénale visant à faire taire les personnes qui critiquent le gouvernement, prenant notamment la forme de perquisitions illégales, de privation de l'accès à des avocats, d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements en détention, et de détentions arbitraires automatiquement validées par des tribunaux dociles.

Je vous demande :

- **De garantir la libération immédiate et inconditionnelle d'Anar Mammadli et de mettre fin à l'utilisation abusive du système de justice pénale dans le but de le prendre pour cible, ainsi que d'autres personnes critiques à l'égard du gouvernement en Azerbaïdjan.**
- **De mettre fin aux efforts soutenus visant à réduire l'opposition au silence, et de veiller à ce que l'Azerbaïdjan respecte ses obligations internationales en matière de droits humains.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Anar Mammadli est un éminent défenseur des droits humains, ainsi que le directeur du Centre de surveillance des élections et d'études sur la démocratie. Il est cofondateur de l'Initiative pour un climat de justice, un groupe créé récemment qui travaille sur la promotion de l'espace civique et de la justice environnementale dans le cadre de la 29^e Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP29), qui aura lieu à Bakou en novembre 2024. Il a fait partie des premiers militant-e-s d'Azerbaïdjan qui ont établi un lien entre le respect des droits humains et la justice climatique, et ont été activement impliqués dans le plaidoyer international auprès du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Le 29 avril 2024 en fin de journée, alors qu'il allait chercher son enfant à la crèche, Anar Mammadli a été appréhendé par des hommes masqués non identifiés et emmené à bord d'un véhicule noir. Selon des membres de sa famille, la police a ensuite fouillé la maison d'Anar Mammadli et y aurait placé de l'argent. Le ministère de l'Intérieur a confirmé sa détention, et sa sœur a indiqué qu'il était officiellement soupçonné de « complot en vue d'introduire illégalement de l'argent dans le pays » en vertu de l'article 206.3.2 du Code pénal azerbaïdjanais. Il aurait été privé de contacts avec son avocat pendant toute la nuit lors de son placement dans un centre de détention provisoire à Bakou. Le 30 avril 2024, le tribunal du district de Khataï à Bakou a décidé de le placer en détention provisoire jusqu'à la fin du mois d'août 2024. La Cour d'appel de Bakou a examiné un recours contre l'arrestation d'Anar Mammadli le 6 mai, mais cette requête a été rejetée.

En 2014, Anar Mammadli a été reconnu comme prisonnier d'opinion par Amnesty International lorsqu'il a été condamné à cinq ans et demi d'emprisonnement pour des accusations fallacieuses d'évasion fiscale, d'entreprise illégale et d'abus d'autorité. Alors qu'il était en prison, il s'est vu décerner le Prix des droits de l'homme Václav Havel par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, pour ses contributions exceptionnelles à la société civile dans la défense des droits humains.

La Cour européenne des droits de l'homme a estimé que son arrestation en 2013 constituait une violation des articles 5 et 1 (droit à la liberté et à la sûreté), 5 et 4 (droit d'introduire un recours devant un tribunal, afin qu'il statue à bref délai sur la légalité de la détention) et 18 (limitation de l'usage des restrictions aux droits). Les autorités azerbaïdjanaises ne se sont pas conformées à l'arrêt.

Il a bénéficié d'une grâce en 2016, mais a depuis lors fait l'objet d'attaques répétées de la part des autorités et des médias progouvernementaux, qui se sont intensifiées à l'approche de la COP29.

La détention actuelle d'Anar Mammadli s'inscrit dans des pratiques établies d'abus du système de justice pénale visant à réduire au silence l'opposition au gouvernement, notamment les défenseur-e-s des droits humains et les journalistes en Azerbaïdjan. Depuis novembre dernier, au moins 11 journalistes ont également été arrêtés sur la base d'accusations similaires de trafic d'argent. Cela inclut Imran Aliyev, journaliste et fondateur du site web de surveillance parlementaire Meclis.info ; six journalistes du média d'investigation AbzasMedia : Ulvi Hasanli, son directeur, Mahammad Kekelov, son adjoint, Sevinj Vagifgyzy, la rédactrice en chef, Elnara Gasimova et Nargiz Absalamova, journalistes, Hafiz Babali, journaliste d'investigation ; ainsi qu'Aziz Orujov et Shamo Eminov, de la chaîne d'information en ligne Kanal 13, Alasgar Mammadli, fondateur du média indépendant Toplum TV, et Mushfig Jabba, son journaliste.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : azéri, anglais, russe
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 10 juillet 2024
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Anar Mammadli (il)